

Initiatives ministérielles

du Nord Canadien, mon estime pour le Nord, et ses habitants en particulier, a décuplé.

À la fin du mois dernier, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Siddon) a entrepris sa tournée la plus intéressante jusqu'ici. Il a signé l'entente historique sur les revendications territoriales dans l'est de l'Arctique, mais il a en outre passé une nuit dans un igloo et vécu une expérience polaire sur place en visitant l'Igloolik Research Centre.

• (1220)

Beaucoup des particularités de la vie dans le Nord m'ébahissent, l'environnement par-dessus tout et, dans un contexte plus large, la connaissance du Nord et l'art de vivre dans le Nord.

La science polaire et les recherches en cours dans ce domaine au Canada profiteront non seulement aux Canadiens, mais aussi à tous ceux qui vivent en milieu polaire. De plus, elles favorisent une plus grande compréhension de ce qu'est le Nord et contribuent à accroître le respect que l'on porte à cette région, le respect que tous les Canadiens devraient avoir.

Des progrès énormes ont été accomplis récemment dans le Nord. En effet, le Conseil des Indiens du Yukon et les Dénés Métis en sont arrivés à l'étape de l'entente définitive, tandis que la TFN a signé une entente de principe. Je suis certain que tout le monde se rend compte que le climat de stabilité et de confiance politique instauré grâce à ces ententes augure bien pour la poursuite du développement économique et politique de tout le Nord.

L'essor que connaît cette région n'est toutefois pas le fait du hasard. Il a été orchestré avec soin par notre gouvernement, qui est résolu à y mettre en oeuvre une politique et un plan directeur robustes, comme en fait foi le Cadre politique et économique pour le Nord, qu'il a adopté en 1987.

Ce cadre pour le Nord guidera nos efforts pour développer le Nord de façon judicieuse et durable. Je crois que la vision pénétrante que nous transmettra la Commission canadienne des affaires polaires sera vraiment bénéfique en cela.

Comme je l'ai signalé plus tôt, le premier ministre appuie de tout coeur la création de cette commission et il est loin d'être le seul. Les auteurs de deux longues études commandées par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien en ont recommandé la création. Mais il n'y a pas que mon ministère qui reconnaisse la nécessité

de créer une commission des affaires polaires. Beaucoup de monde l'a reconnu au fil des années, y compris les gouvernements territoriaux, les groupes autochtones, les entreprises privées, les instituts de recherches et les universités. Et ce projet de loi satisfait parfaitement à ce besoin.

Cette commission va jouer un rôle important au Canada et, finalement, auprès des pays circumpolaires. La Commission des affaires polaires va promouvoir et disséminer des connaissances dans les régions polaires et leurs environs, non seulement au Canada mais partout où l'on s'intéresse aux affaires du Nord.

La principale activité de la commission consistera à surveiller la recherche et à compiler des renseignements sur les régions polaires dans le monde entier. De plus, elle va promouvoir et enrichir ces connaissances de concert avec des organisations, des institutions et des associations, publiques et privées, nationales autant qu'internationales.

Dans les milieux scientifiques, il est absolument essentiel que les professionnels et les praticiens soient tenus au courant de l'évolution et de la nature de notre science des affaires polaires. La Commission canadienne des affaires polaires va combler ce besoin.

La commission travaillera également à l'élaboration d'un réseau global d'information sur les affaires polaires. De plus, en acquérant davantage de connaissances sur les régions polaires, le Canada jouera, conformément à sa politique étrangère, un plus grand rôle sur la scène internationale en tant que pays circumpolaire. Il fera la promotion de la collaboration internationale, attirera l'attention des autres pays sur les régions polaires du Canada, s'intéressera à des questions comme l'exploitation des ressources, les problèmes environnementaux et juridiques, les problèmes de sécurité et les problèmes écologiques mondiaux, comme l'effet de serre, le rétrécissement de la couche d'ozone ainsi que les contaminants de l'eau et de l'air.

Ayant assisté aux audiences sur le Plan vert et la stratégie environnementale dans l'Arctique à Yellowknife et à Iqaluit, je sais que ces questions préoccupent beaucoup les habitants du Nord, les Inuit, les Dénés-Métis, etc. Cette commission répondra à des besoins qui ont été soulevés à ces audiences.

La commission organisera et parrainera des conférences, des colloques et des réunions. Elle offrira son appui à la publication d'études sur les régions polaires et soulignera les réalisations et les contributions en cette matière. Ainsi, elle attirera l'attention sur la recherche scienti-